

**FIDUFRANCE CONSEILLE LATOUR CAPITAL LORS DU RACHAT DE
PROXISERVE, PROCHALOR, SEMCRA, THOP ET EDENKIA,
FILIALES DU GROUPE VEOLIA**

FIDUFRANCE A CONSEILLÉ LATOUR CAPITAL LORS DU RACHAT DE CINQ FILIALES DU GROUPE VEOLIA

Latour Capital, fonds de capital Investissement présidé par Alain Madelin, destiné au soutien et au développement de PME françaises a racheté 100% du capital de cinq filiales du Groupe Veolia, totalisant un chiffre d'affaires de plus de 300M€ et employant plus de 3 000 salariés :

- **Proxiserve** (marque Veolia Habitat Services), filiale de prestations de services innovants pour l'installation, le dépannage et l'entretien dans les domaines de l'eau, du chauffage, de l'air et des énergies renouvelables, destinés aux collectivités et aux particuliers (CA : 250M€, employant 2 877 salariés),
- **Procholor, Semicra et Thop**, filiales d'équipement chauffage (CA : 26,7M€, employant 123 salariés),
- **Edenkia**, filiale d'EDF et de Dalkia France, proposant une offre globale de fourniture d'énergies et de services associés (CA : 24M€, employant 7 salariés),

FIDUFRANCE UNE APPROCHE GLOBALE DE LA CESSION

Fidufrance, avec **Denys Angeloglou, Jean-Marie Bonneville et Joris Chaumont**, a conseillé Latour Capital lors du rachat de ses sociétés et assisté le fonds acquéreur pour l'ensemble des aspects juridiques, fiscaux, financiers et sociaux de ces acquisitions :

- Négociations avec les cédants, dirigeants et actionnaires,
- Réalisation des audits juridiques, fiscaux et sociaux,
- Rédaction de l'ensemble de la documentation juridique, financière et fiscale : protocole d'accord, garantie de passif et actes annexes.
- Réalisation de l'opération.

Fidufrance, de par ses compétences pluridisciplinaires, confirme son expertise et son approche globale en matière de cession d'entreprise et sa volonté d'accompagner directement, aux côtés des dirigeants ou, aux côtés de fonds, le développement de PME françaises à fort potentiel de développement.

Le Groupe Veolia était conseillé par le cabinet Veil Jourde (**Jean Veil** et **Géraud Saint Guilhem**, associés, et **Sylvain Clérambourg** et **Antoine Ricol**, collaborateurs) et par le cabinet Flichy Grangé (**Joël Grangé** et **Marine Conche**, associés) pour les aspects sociaux de ces acquisitions.

A propos de Fidufrance :

Cabinet de droit des affaires, Fidufrance réunit 25 professionnels : 5 associés, 8 collaborateurs, 7 paralegals, 2 secrétaires et 3 fonctions support.

Ses domaines de compétences sont les suivants :

- **Fusions-acquisitions** : définition en amont de la stratégie de l'opération avec le client, audit, négociation du prix et des modalités de cession, rédaction des accords, opération de restructuration, étude de la fiscalité post-opération,
- **Capital investissement** : audit, levée de fonds, convention et pacte d'actionnaires,
- **Droit des sociétés** : émission de valeurs mobilières, introduction en bourse, secrétariat juridique des sociétés cotées et non cotées,
- **Droit de l'entreprise** : contentieux, distribution, concurrence, contrats de services,
- **Droit fiscal et patrimonial** des personnes morales, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires,
- **Propriété intellectuelle** : conseil et contentieux dans la protection d'actifs intellectuels et immatériels,
- **Droit social** : conseil et contentieux du droit du travail,
- **Droit financier** : financement de haut de bilan.

Ses clients interviennent dans des secteurs variés : services, industrie, luxe, nouvelles technologies, médias, établissements financiers, fonds d'investissement.

Fidufrance

10 avenue de Messine – 75008 Paris

Tél : + 33 (0)1 44 95 97 00 - Fax : + 33 (0)1 44 95 97 02

www.fidufrance.com

Contacts Presse :

Fidufrance : Denys Angeloglou – denys.angeloglou@fidufrance.com - +33 (0)1 44 95 97 00

Juricommunication : Maria Dias - m.dias@juricommunication.com - +33 (0)1 45 00 66 05